

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
TRÈS-SAINT-RÉDEMPTEUR**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur du **14 avril 2020 à 20h00**, sous la présidence de Madame Julie Lemieux, mairesse. Le conseil siège par voie de téléconférence en raison des directives gouvernementales liées à la pandémie de COVID-19.

Étaient présents les conseillers :
M. Steven Strong-Gallant
Mme Isabelle Paré
M. Réjean Sauvé
Mme Aline Nault
M. Alexandre Zalac
M. Willy Mouzon

Madame Fanny Grosz, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste à la téléconférence et agit comme secrétaire d'assemblée.

Chacune des personnes présentes par voie de téléconférence s'est identifiée individuellement.

Avant de débiter la séance, Madame la mairesse souhaite la bienvenue aux conseillers.

61-04-20
Ouverture de la séance

Le quorum étant atteint, Madame Julie Lemieux, mairesse, ouvre la séance du 14 avril 2020 à 20h01.

62-04-20
Autorisation de tenir la séance à huis clos par voie de téléconférence – COVID-19

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de 10 jours en raison de la pandémie de COVID-19 ;

CONSIDÉRANT QUE l'état d'urgence a été prolongé par les décrets numéro 222-2020, 388-2020 et 418-2020 et qu'il est actuellement en vigueur jusqu'au 16 avril 2020 ;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication ;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par voie de téléconférence ;

IL EST RÉSOLU,

QUE le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par voie de téléconférence,

QUE si l'état d'urgence sanitaire devait être prolongé pour une ou plusieurs nouvelle(s) période(s), la présente autorisation vaudra pour la ou les séance(s) de conseil comprise(s) dans cette période.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

63-04-20
Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

1. Ouverture de la séance
2. Autorisation de tenir la séance à huis clos par voie de téléconférence – COVID-19
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mars 2020

ADMINISTRATION

5. Fermeture du bureau municipal au public pendant la période de déclaration de l'état d'urgence sanitaire – COVID-19
6. Autorisation d'utiliser la liste électorale dans un but de soutien à la communauté pendant la période de déclaration de l'état d'urgence sanitaire – COVID-19
7. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 246-2020 modifiant le règlement 240-2020 déterminant les taux de taxes de l'année 2020
8. Renouvellement de l'offre de service de Municonseil Avocats pour des services de consultations juridiques

FINANCES

9. Dépôt des états financiers de l'exercice 2019
10. Dépôt du rapport de la Mairesse sur les faits saillants de l'année 2019
11. Dépôt du rapport des dépenses de la directrice générale en vertu de la délégation du pouvoir de dépenser
12. Approbation des comptes payés et à payer
13. Autorisation de paiement de la facture de la Sûreté du Québec pour l'année 2020
14. Autorisation de paiement de factures de Goudreau Poirier

GESTION DU TERRITOIRE

15. Adoption du règlement 245-2020 (RMH 399-2020) relatif à la circulation
16. Mandat à l'Union des Municipalités du Québec pour l'achat de sel de déglace des chaussées pour la saison 2020-2021
17. Autorisation à l'inspecteur municipal de compléter une demande d'autorisation à la CPTAQ dans le cadre d'un échange de terrains

CORRESPONDANCE

POINTS D'INFORMATION

PÉRIODE DE QUESTIONS

18. Levée de l'assemblée

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

64-04-20

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mars 2020

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mars 2020 a été remise à chaque membre du Conseil au moins 72 heures avant la présente séance et que tous les conseillers présents déclarent l'avoir lu, une dispense de lecture est accordée.

IL EST RÉSOLU,

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mars 2020 soit approuvé tel que présenté.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

ADMINISTRATION

65-04-20

Fermeture du bureau municipal au public pendant la période de déclaration de l'état d'urgence sanitaire – COVID-19

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de 10 jours en raison de la pandémie de COVID-19 ;

CONSIDÉRANT QUE l'état d'urgence a été prolongé par les décrets numéro 222-2020, 388-2020 et 418-2020 et qu'il est actuellement en vigueur jusqu'au 16 avril 2020 ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'interdire l'accès du public au bureau municipal afin de protéger la population ainsi que les employés municipaux et de préserver leur environnement de travail ;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale a pris la décision de fermer le bureau municipal au public dès la déclaration initiale de l'état d'urgence sanitaire ;

IL EST RÉSOLU,

DE CONFIRMER que l'accès au bureau municipal est fermé au public pendant toute la période de déclaration de l'état d'urgence sanitaire.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

66-04-20

Autorisation d'utiliser la liste électorale dans un but de soutien à la communauté pendant la période de déclaration de l'état d'urgence sanitaire – COVID-19

CONSIDÉRANT la pandémie de COVID-19 et la déclaration de l'état d'urgence sanitaire depuis le 13 mars 2020 ;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général des élections du Québec permet désormais aux municipalités d'utiliser la liste électorale dans un but de soutien à la communauté et d'identification des personnes potentiellement vulnérables ;

IL EST RÉSOLU,

D'AUTORISER la mairesse Julie Lemieux et la directrice générale Fanny Grosz à utiliser la liste électorale dans les buts précités et pendant la période de déclaration de l'état d'urgence sanitaire, et dans le respect de la confidentialité des renseignements qui y sont contenus.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Avis de motion et dépôt du projet de règlement 246-2020 modifiant le règlement 240-2020 déterminant les taux de taxes pour l'année 2020

Avis de motion est donné par Julie Lemieux, Mairesse, qu'à une prochaine séance de conseil il sera adopté le règlement 246-2020 modifiant le règlement 240-2020 déterminant les taux de taxes pour l'année 2020.

Le projet de règlement 246-2020 est déposé au conseil.

67-04-20

Renouvellement de l'offre de service de Municonseil Avocats pour des services de consultations juridiques

IL EST RÉSOLU,

DE RENOUVELER l'offre de service avec Municonseil Avocats pour des services de consultations juridiques pour la période du 1^{er} juin 2020 au 31 mai 2021, au montant de 500 \$, taxes et déboursés en sus.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

FINANCES

Dépôt des états financier de l'exercice 2019

Le conseil municipal reconnaît le dépôt des états financiers 2019 complétés par la firme Goudreau Poirier, comptables agréés.

Dépôt du rapport de la Mairesse sur les faits saillants de l'année 2019

Le rapport de la Mairesse sur les faits saillants de l'année 2019 est déposé.
Une première lecture avait été faite aux citoyens lors de la séance du 10 mars 2020.

Dépôt du rapport des dépenses de la directrice générale en vertu de la délégation du pouvoir de dépenser

Une copie du rapport de Mme Fanny Grosz, directrice générale, est déposée au conseil.

Certificat de disponibilité de crédit

Je soussignée, Fanny Grosz, certifie par les présentes que la municipalité de Très-Saint-Rédempteur a les fonds nécessaires au paiement des dépenses décrites ci-dessous pour le mois d'avril 2020.

68-04-20

Approbation des comptes payés et à payer

CONSIDÉRANT QUE les crédits budgétaires nécessaires pour couvrir les dépenses suivantes sont disponibles ;

IL EST RÉSOLU d'approuver et de payer les comptes suivants :

Chèques nos C2000058 à C2000068	29 228,08 \$
Paiement AccèsD L2000047 à L2000064	16 344,87 \$
Chèques de salaires nos D2000035 à D2000051	10 875,11 \$

GRAND TOTAL **56 448,06 \$**

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

69-04-20

Autorisation de paiement de la facture de la Sûreté du Québec pour l'année 2020

IL EST RÉSOLU,

D'AUTORISER le paiement de la facture numéro 103192 du ministère de la Sécurité publique d'un montant de 94 348 \$, correspondant à la facture des services de la Sûreté du Québec pour l'année 2020.

Ce paiement se fera en deux versements de 47 174 \$, l'un au mois de juin 2020 et l'autre au mois d'octobre 2020, sous réserve de la potentielle modification des dates de paiement en raison de la COVID-19.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

70-04-20

Autorisation de paiement de factures de Goudreau Poirier

IL EST RÉSOLU,

D'AUTORISER le paiement des factures suivantes à Goudreau Poirier :

- numéro 2003064 d'un montant de 3 480,00 \$, taxes en sus ;
- numéro 2003065 d'un montant de 8 180,00 \$, taxes en sus ;
- numéro 2003066 d'un montant de 4 800,00 \$, taxes en sus.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

GESTION DU TERRITOIRE

71-04-20

Adoption du règlement 245-2020 (RMH 399-2020) relatif à la circulation

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a le pouvoir de faire des règlements relatifs à la circulation ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire remplacer la réglementation relative à la circulation ;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été régulièrement donné lors de la séance du 10 mars 2020 avec présentation du projet de règlement ;

IL EST RÉSOLU,

QUE le règlement 245-2020 (RMH 399-2020) soit adopté.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

72-04-20

Mandat à l'Union des Municipalités du Québec pour l'achat de sel de déglacage des chaussées pour la saison 2020-2021

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Très-Saint-Rédempteur a reçu une proposition de l'Union des Municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de sel de déglacage des chaussées (chlorure de sodium) ;

CONSIDÉRANT QUE l'article 14.7.1 du Code municipal :

- permet à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel ;
- précise que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles ;
- précise que le présent processus contractuel est assujéti au *Règlement de gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement* adoptée par le conseil d'administration de l'UMQ ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Très-Saint-Rédempteur désire participer à cet achat regroupé pour se procurer le sel de déglacage des chaussées dans les quantités nécessaires pour ses activités et selon les règles établies au document d'appel d'offres préparé par l'UMQ ;

IL EST RÉSOLU,

QUE la municipalité confie à l'UMQ le mandat de préparer, en son nom et en celui des autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour adjudger un contrat d'achat regroupé du sel de déglacage nécessaire aux activités de la municipalité pour la saison 2020-2021 ;

QUE pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la municipalité s'engage à lui fournir les quantités de sel de déglacage dont elle aura besoin annuellement en remplissant la fiche d'information et en la retournant à la date fixée,

QUE la municipalité confie à l'UMQ le mandat d'analyse des soumissions déposées et de l'adjudication des contrats,

QUE si l'UMQ adjudge un contrat, la municipalité s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle l'avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjudgé,

QUE la municipalité reconnaisse que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, des frais de gestion correspondant à un pourcentage du montant total facturé avant taxes à chacune des municipalités participantes. Pour la saison 2020-2021, ce pourcentage est fixé à 1% pour les organisations municipales membres de l'UMQ et à 2% pour les non-membres de l'UMQ.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

73-04-20

Autorisation à l'inspecteur municipal de compléter une demande d'autorisation à la CPTAQ dans le cadre d'un échange de terrain

CONSIDÉRANT deux entreprises agricoles qui sont propriétaires de plusieurs lots sur les territoires de Très-Saint-Rédempteur et Sainte-Marthe ;

CONSIDÉRANT QUE ces deux propriétaires ont la volonté de procéder à un échange de certaines parties de leurs terrains ;

CONSIDÉRANT QUE les lots concernés pour Très-Saint-Rédempteur sont les lots 2 398 774, 2 646 498 et 2 646 496 ;

CONSIDÉRANT QUE cet échange requiert une autorisation de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec (CPTAQ) et que la municipalité doit compléter une partie du formulaire de demande à cette fin ;

CONSIDÉRANT QUE cette opération respecte la réglementation municipale ;

IL EST RÉSOLU,

D'APPROUVER le projet et d'autoriser l'inspecteur municipal Louis Martin à compléter et signer les documents requis dans le cadre de cet échange de terrains.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

CORRESPONDANCE

Aucune.

POINTS D'INFORMATION

Aucun.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun citoyen n'a fait parvenir de question pour cette séance.

74-04-20

Levée de l'assemblée

Il est proposé et résolu de lever la séance à 20h21.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

La séance est levée à 20h21.

Julie Lemieux, mairesse

Fanny Grosz, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je soussignée, Julie Lemieux, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du Code Municipal.

Julie Lemieux, mairesse